



Fête de la musique - édition 2026





Chères Capdenacoises, chers Capdenacois,

C'est avec beaucoup d'émotion, mais surtout avec un immense plaisir que je m'adresse à vous dans ce premier Mot du Maire.

L'été est une saison de rencontres, de partage et de convivialité. C'est aussi le moment où l'on prend le temps de profiter de ce qui fait la richesse de notre commune. Ce nouveau numéro de votre bulletin municipal en est le reflet : il vous invite à découvrir les premiers projets engagés par la municipalité, les événements qui ont marqué ces derniers mois, ainsi que les initiatives et les rendez-vous qui animeront Capdenac-Gare tout au long de l'été.

Depuis notre installation, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux habitants, des bénévoles, des commerçants, des entrepreneurs, des responsables associatifs, des agents municipaux et de nombreux acteurs du territoire. Ces échanges nourrissent notre action au quotidien et confirment ce que nous constatons chaque jour : Capdenac-Gare possède une identité forte, des atouts remarquables et une émulation sur laquelle nous pouvons nous appuyer.

Nous voulons faire de Capdenac-Gare une commune toujours plus agréable à vivre, plus accueillante et plus attractive. Une commune qui valorise ses associations, soutient son commerce de proximité, accompagne ses entreprises, prend soin de son patrimoine et offre un cadre de vie de qualité à toutes les générations. Une commune dont chacun puisse être fier.

Préparer l'avenir, c'est aussi savoir répondre aux défis de notre époque. Les épisodes de fortes chaleurs, de plus en plus fréquents, nous invitent à adapter progressivement notre commune. Végétaliser davantage nos espaces publics, améliorer notre cadre de vie, entretenir nos équipements, moderniser notre voirie et préserver des services publics de proximité sont autant de priorités qui guideront notre action dans les années à venir.

Être maire, c'est être à l'écoute, expliquer les choix qui sont faits et avancer avec pragmatisme. Les grands projets comptent, mais les améliorations du quotidien comptent tout autant. Ce sont elles qui rendent une commune plus agréable, plus fonctionnelle, plus humaine et plus accueillante.

Je tiens également à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui font vivre Capdenac-Gare : les agents municipaux, les associations, les bénévoles, les commerçants, les enseignants, les professionnels, les sapeurs-pompiers et l'ensemble des forces vives de notre commune. Leur engagement contribue chaque jour à son dynamisme et à sa qualité de vie. C'est grâce à cette énergie collective que notre commune peut continuer à rayonner, rester un lieu où il fait bon vivre, entreprendre, grandir et vieillir.

Ce bulletin municipal est le vôtre. Il raconte la vie de notre commune, met en lumière ses initiatives, ses projets et les femmes et les hommes qui la font avancer.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un très bel été, de beaux moments de partage et une excellente lecture.

Très bel été à toutes et à tous !

Christophe POURCEL
Maire de Capdenac-Gare

SOMMAIRE

Cérémonies	3
Vie Municipale	4-5
Éducation Enfance Jeunesse	6
Associations & Office social et culturel	7
Aménagement	8
Cadre de vie et Environnement	9
Habitat	10
Tribune d'expression libre	11
Vie quotidienne	12

Directeur de la publication :
Christophe Pourcel

Réalisation :
Façon-France - 05 65 76 04 40
Impression : GRAPHO12

Crédits Photos : Commune de
Capdenac-Gare, Le Petit Oiseau

Première page de couverture :
Comité des fêtes / Accroch'Choeur

Dépôt légal : Juin 2026

Tél. 05 65 80 22 22
contact@capdenacgare.fr
capdenacgare.fr
 Ville de Capdenac



Cérémonie du 8 mai

Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 8 mai 1945 marquant la victoire de la Seconde Guerre mondiale s'est tenue en présence des associations d'anciens combattants, des élus locaux, des écoles et de nombreux habitants qui se sont rassemblés pour honorer les victimes de la déportation.

La cérémonie, marquée par la présence des brigades de gendarmerie, des sapeurs-pompiers et de Marcel Espeillac, président de la FNACA, a mis la jeunesse à l'honneur. Les élus du Conseil Municipal Enfants ont porté avec émotion les manifestes de la Libération, rappelant à tous l'importance de la vigilance, de la justice et de la transmission.

Un grand merci à la chorale *Accroch'Chœur* et à la *Lyre Capdenacoise* pour l'accompagnement musical de ce moment solennel. Se souvenir ensemble, c'est faire vivre l'histoire et protéger notre liberté.



80^{ème} anniversaire de la disparition du gendarme Jean Lescure

80^{ème} anniversaire de la disparition du gendarme Jean Lescure

La gendarmerie de Capdenac-Gare a récemment accueilli une cérémonie empreinte d'émotion pour honorer la mémoire du gendarme Jean Lescure, à l'occasion du 80^e anniversaire de sa disparition.

Le 30 mai 1946, Jean Lescure sacrifiait sa vie en service face à des individus armés. Aujourd'hui, la caserne de notre commune porte son nom, inscrivant son courage et son sens du devoir dans la mémoire collective locale.

En présence de Madame la Sous-Préfète de l'Aveyron, des représentants des forces de l'ordre, des sapeurs-pompiers, des anciens combattants, des élus et de nombreux Capdenacois, la municipalité a déposé une gerbe en signe de reconnaissance éternelle.

Ce rassemblement rappelle la bravoure de tous ceux qui risquent leur vie au quotidien pour notre sécurité.



Commémoration du combat de Lavyssière du 23 juin 1944

Commémoration du combat de Lavyssière

En raison de l'épisode de fortes chaleurs, la cérémonie commémorative du 23 juin 1944 a dû être reportée afin de garantir la sécurité de tous les participants.

À cette occasion, les maires de Capdenac-Gare, Figeac et Capdenac ont néanmoins procédé au dépôt de gerbes sur les lieux de mémoire.

Une nouvelle date sera prochainement communiquée afin de permettre à chacun de participer à cet hommage.

VOS NOUVEAUX ÉLUS



Christophe POURCEL

Maire

Président du CCAS

Conseiller communautaire



Thierry JACQUES

1^{er} Adjoint - Vice-président du CCAS

Conseiller communautaire

- Gestion des ressources humaines, Administration générale
- Coordination avec l'institution du Grand-Figeac
- Finances Audit et Optimisation Budgétaire
- Achat Public



Véronique VIGUIÉ

2^{ème} Adjointe - Vice-présidente déléguée du CCAS

Conseillère communautaire

- Mise en cohérence de l'Offre de Soins et de la santé
- Suivi du Contrat Local de Santé (CLS)
- Entraide intergénérationnelle et Action Sociale



Jean-Pierre GUIDO

3^{ème} Adjoint

- Attractivité et la vitalité au Cœur de la Ville
- Lien aux hameaux
- Assurances
- Foncier bâti et non bâti



Audrey DÉCHAMPS

4^{ème} Adjointe

- Sécurisation de la ville
- Prévention situationnelle
- Propreté des espaces publics
- Éclairage public
- Occupation du domaine public
- Foires et Marchés



Louis DOURNES

5^{ème} Adjoint

Conseiller communautaire

- Lien avec la vie Associative et Sportive
- Accès à la Culture



Lucille GUAYROSO

6^{ème} Adjointe

Conseillère communautaire

- Respect de la Biodiversité Urbaine et environnementale
- Résilience Alimentaire et préservation de la ressource en eau
- Amélioration du cadre de vie
- Condition Animale
- Communication
- Vie citoyenne et démocratie de proximité



Ronald VERDUN

7^{ème} Adjoint

- Ville au Quotidien : l'urbanisme opérationnel
- Travaux, infrastructures et voirie,
- Sécurisation de la Voirie et des Réseaux
- Aménagements, Mobilité et Accessibilité



Camille LAGIER

8^{ème} Adjointe

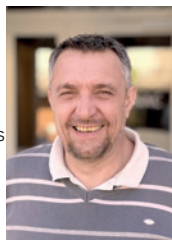
- L'Aide à grandir
- Éducation, Enfance et Jeunesse
- Devoir de Mémoire



Patrice ANDRIEU

Conseiller municipal délégué

- Ambitions et Initiatives Culturelles et Artistiques
- Sauvegarde du Patrimoine
- Journée du Patrimoine



Marc DUMAS

Conseiller municipal délégué

- Réseaux Electrique et Gaz
- Réseau numérique
- Correspondant employeur CNAS



Chrissy GAFFAJOLI

Conseillère municipale déléguée

- Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- Responsabilité Sociétale et Éthique



Émilie MERLET

Conseillère municipale déléguée

- Manager de centre-ville
- Prospection économique de la ville



Muriel PRADEL

Conseillère municipale déléguée
• Solidarité, Dépendance et Séniors



Arnaud ANDRIEU

Conseiller municipal



Yann BOURHIS

Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Sandrine DESORMEAUX

Conseillère municipale



Thierry FARAGOU

Conseiller municipal



Vincent LACASSAGNE

Conseiller municipal



Régine MAILLEBAU

Conseillère municipale



Marie-Claude MOYSSET COMBETTES

Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Stéphane BERARD

Conseiller municipal d'opposition
Conseiller communautaire



Bertrand CAVALERIE

Conseiller municipal d'opposition



Jean-Marc DELLAC

Conseiller municipal d'opposition



Karine MONCAYO

Conseillère municipale d'opposition



Hélène SÉMÉTÉ

Conseillère municipale d'opposition
Conseillère communautaire



Maryline VILLE

Conseillère municipale d'opposition

Journée de l'enfant

**École Pierre Riols, sites Chantefable et Beau Soleil -
Rentrée scolaire de septembre 2026**

L'ensemble de la communauté éducative et les élus municipaux ont travaillé, durant les mois de mars et d'avril, sur l'organisation de la journée de l'enfant afin de réfléchir au maintien du rythme scolaire à 4,5 jours ou au passage à une semaine de 4 jours, impliquant la suppression du temps de classe et de garderie le mercredi, pour l'ensemble des sites, de la Petite Section au CM2.

Les deux organisations envisagées — à 4,5 jours ou à 4 jours — intégraient une proposition d'aménagement des horaires de la pause méridienne à l'école Pierre Riols, afin de permettre à tous les enfants, répartis sur les deux services, de bénéficier d'un temps de repas de qualité.

À la suite du conseil d'école du 16 avril 2026, il a été décidé par vote d'un changement des rythmes scolaires pour l'ensemble des sites de l'école (Pierre Riols, Chantefable et Beau Soleil).

Celui-ci a été validé par la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Le conseil municipal de Capdenac-Gare par délibération du 29 avril 2026 a conforté ce résultat en actant un rythme scolaire à 4 jours, à compter de la rentrée de septembre 2026.

L'Office Social et Culturel proposera un accueil de loisirs à la journée, chaque mercredi, de 7h30 à 18h, dans les locaux de l'école Pierre Riols.

Des portes ouvertes pour découvrir l'école



Cette année encore, la communauté éducative a ouvert les portes de l'école afin d'accueillir les familles et de leur permettre de découvrir les espaces de vie et d'apprentissage des enfants.

Les journées portes ouvertes ont été organisées :

- à l'école Pierre Riols et le site Chantefable, le samedi 18 avril 2026
- sur le site Beau Soleil et à l'Accueil Passerelle, le samedi 30 mai 2026

Ces temps d'échange conviviaux ont permis aux familles de visiter les locaux, de mieux connaître l'organisation des différents temps de l'enfant et de rencontrer les équipes éducatives, les enseignants ainsi que les professionnels qui accompagnent les élèves au quotidien.

Semaine de 4 jours – Nouveaux horaires

Afin d'anticiper au mieux la rentrée scolaire de septembre 2026, les horaires des temps de classe applicables les lundis, mardis, jeudis et vendredis à l'école Pierre Riols et sur les autres sites sont présentés ci-dessous :

- Pierre Riols : 8h30 - 11h45/12h et 13h45/14h - 16h30
- Chantefable : 8h30 - 12h et 14h - 16h30
- Beau Soleil : 9h - 12h et 13h30 - 16h30

Une démarche pour renforcer la qualité éducative des temps périscolaires

Sous la responsabilité de Delphine Gerbet, les équipes du restaurant scolaire et des services Éducation Enfance Jeunesse poursuivent un travail d'amélioration de la qualité éducative durant les temps de repas et de garderie.

Cette démarche vise à mettre en place une approche éducative renforcée afin de garantir une plus grande cohérence tout au long de la journée de l'enfant. Elle repose sur des pratiques harmonisées et des réponses partagées entre les agents municipaux, les salariés de l'OSC et les enseignants, de l'arrivée de l'enfant à l'école jusqu'à son départ.

Dans ce cadre, l'ensemble des agents sera accompagné et formé afin de renforcer les compétences et faire évoluer les pratiques professionnelles.

Plusieurs actions sont engagées :

- **Expérimentation autour de la pause méridienne**, initiée depuis février 2026 et menée par la Ligue de l'enseignement et le Pôle Ressource Accueil Inclusif 12, comprenant :
 - des temps d'observation.
 - des recommandations formulées auprès des élus afin d'aboutir à des orientations et à la mise en œuvre d'actions concrètes.
- **Formation proposée par le CNFPT à Capdenac-Gare** au mois de juin 2026 sur le thème : « *L'accompagnement éducatif durant la pause méridienne* ».

Périscolaire et accueil de loisirs

Dans une volonté d'accompagner au mieux les parents, **le temps de garderie financé par la commune reste entièrement gratuit pour les familles.**

Les services municipaux et l'OSC travaillent actuellement en étroite collaboration pour finaliser l'organisation des différents temps de la semaine (ALAE, aide aux devoirs et garderie).

Nos associations, une richesse pour Capdenac-Gare !

Tout au long de l'année, les associations font battre le cœur de Capdenac-Gare. Grâce à l'engagement de leurs bénévoles, de leurs dirigeants et de leurs adhérents, elles proposent des activités, organisent des événements, accompagnent les habitants et créent de nombreux moments de partage.

Sport, culture, solidarité, loisirs, patrimoine, festivités... Chaque association apporte sa contribution à la vie de notre commune. Derrière chaque tournoi, chaque concert, chaque exposition, chaque fête ou chaque action solidaire, il y a des femmes et des hommes qui donnent de leur temps avec générosité, souvent dans l'ombre, pour le plaisir de tous.

Leur engagement dépasse largement l'organisation d'activités. Les associations favorisent les rencontres, renforcent les liens entre les générations, accueillent les nouveaux habitants, transmettent des savoir-faire et participent à la vitalité de Capdenac-Gare. Elles jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie de notre commune et dans le lien qui unit ses habitants.

La municipalité est heureuse de pouvoir compter sur ce tissu associatif riche et diversifié. À leurs côtés, nous continuerons à soutenir leurs initiatives, à être à leur écoute et à accompagner leurs projets afin qu'ils puissent poursuivre leurs actions dans les meilleures conditions.

À toutes les associations, à tous les bénévoles, aux dirigeant(e)s, aux adhérent(e)s et à toutes celles et ceux qui s'engagent tout au long de l'année : MERCI !



Associação sportiva des portugais



Courants d'Art



Team Pif



Caveau de la Gare



CCAS Rugby



Union Cyclo Capdenac



Shadow's Live a dream

Du nouveau à la Loco des Loisirs : demandez le programme de l'été !

Du **6 juillet au 28 août**, le Centre de Loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans pour des vacances inoubliables. Afin d'offrir des activités adaptées à chaque tranche d'âge, deux sites sont déployés :

- **Moins de 6 ans** : Accueil sur le site Chantefable
- **Plus de 6 ans** : Accueil sur le site Pierre Riols

Infos & Réservations :

Mail : centredeloisirs@vieacapdenac.fr
Site internet : www.vieacapdenac.fr

Coups de pouce financiers : le départ en vacances pour tous

Parce que partager des aventures et grandir ensemble est essentiel, plusieurs aides sont disponibles pour soutenir les familles :

- **L'aide aux camps de vacances du CCAS** : Destinée aux départs en camps ou colonies (avec l'Office Social et Culturel ou tout autre organisme). Cette aide est soumise à conditions de ressources (quotient familial CAF ou MSA inférieur à 900 €).

- **Le Pass Colo de l'État** : Un coup de pouce financier allant de 200€ à 350 € pour les enfants de 11 ans (enfants nés en 2015, ainsi que ceux nés en 2014 n'ayant pas utilisé leur Pass en 2024). Soumis à conditions de ressources (quotient familial inférieur à 1 500 €).
Plus d'infos sur www.jeunes.gouv.fr/passcolo ou auprès de l'Office Social et Culturel.

AMÉNAGEMENT



Le parc de Capèle fait peau neuve : les aménagements sont terminés !



C'est officiel : les engins de chantier ont quitté les lieux et le parc de Capèle est fin prêt à accueillir ses premiers visiteurs. Lancés d'un bon train, les travaux d'aménagement du parc sont désormais entièrement finalisés, respectant le calendrier qui prévoyait une ouverture au public ce printemps.

Un espace totalement métamorphosé

Après les gros œuvres de terrassement et la réalisation des fondations, le parc a vu se dessiner ses nouvelles structures au fil des semaines. Les dernières opérations de finition, qui consistaient à poser les rondins de bois pour délimiter les différents espaces et à installer la couche de sable amortissant pour la sécurité de tous, sont désormais achevées.

Pour rappel, le projet a permis de concrétiser de belles nouveautés :

- **Sécurité et infrastructures** : Des fondations solides et des ancrages robustes pour garantir la pérennité du site.
- **Espaces ludiques** : La pose complète de tout nouveaux jeux et équipements pour le bonheur des enfants.
- **Design naturel** : Une délimitation soignée des zones grâce à des matériaux intégrés à l'environnement.

Les familles, petits et grands, peuvent désormais s'approprier ce lieu modernisé et sécurisé. Venez nombreux le découvrir !

Du nouveau à la Mairie : le service Citoyenneté vous accueille dans ses locaux rénovés !

Le programme de rénovation et d'accessibilité de la mairie se poursuit. Un chantier d'envergure étalé sur 4 ans pour moderniser nos infrastructures, garantir l'accès de tous à la salle du Conseil Municipal (avec l'arrivée prochaine de l'ascenseur) et optimiser les conditions de travail de nos agents.

Aujourd'hui, une première étape majeure a été franchie. Après une période d'installation provisoire dans la cour intérieure, les agents du Service Citoyenneté ont officiellement réaménagé au sein de l'accueil principal.

Depuis le 10 avril 2026, l'équipe vous reçoit dans des espaces totalement neufs, repensés pour être plus chaleureux, plus fonctionnels et parfaitement accessibles.

Rappel de vos horaires d'ouverture du service Citoyenneté :

Du lundi au vendredi

- Matin : 8h – 12h
- Après-midi : 13h30 – 17h

Durant la période estivale, les horaires d'ouverture sont susceptibles d'être adaptées en fonction des températures.

Avenue Albert Thomas : fin des travaux



Les travaux de réaménagement de l'avenue Albert Thomas sont désormais terminés.

Mené en plusieurs phases, ce chantier a porté sur la réfection de la voirie, la sécurisation des abords de l'école Pierre Riols, le réaménagement du carrefour Carnot ainsi que la création d'un nouvel espace de stationnement pour les bus scolaires.

Ces aménagements permettent désormais aux élèves de bénéficier d'un accès sécurisé à l'établissement et assurent un fonctionnement normal de la circulation dans ce secteur. Coût total prévisionnel des travaux : 4 158 000 € TTC .

Piscine et base nautique : des enjeux pour notre territoire



Les épisodes de canicule se multiplient et les besoins en espaces de fraîcheur deviennent chaque été plus importants.

À Capdenac-Gare, la piscine La LocÔ et la base nautique constituent deux équipements particulièrement attendus par les habitants durant la période estivale. Leur rôle dépasse aujourd'hui le seul cadre des loisirs : ils participent également au bien-être, à la santé et à la qualité de vie lors des fortes chaleurs.

À la suite de sa rénovation, la piscine La LocÔ a été dédiée à un fonctionnement en période hivernale. Depuis sa réouverture, elle n'est donc plus ouverte au public durant la saison estivale. Toutefois, à l'occasion de l'épisode caniculaire de cet été, le Grand Figeac a décidé d'une ouverture exceptionnelle dans le cadre des mesures mises en œuvre face aux fortes chaleurs.

Dans le même temps, la base nautique est fermée en raison des travaux de réfection de la digue. Ces travaux, programmés avant le début du mandat actuel, sont réalisés durant la période où le niveau du Lot est le plus bas afin de permettre leur exécution.

La piscine La LocÔ est un équipement géré par le Grand Figeac. La base nautique est exploitée par l'Office Intercommunal du Sport (OIS) du Grand Figeac, association à laquelle le Grand Figeac confie sa gestion dans le cadre de ses compétences. En conséquence, les décisions relatives au fonctionnement de ces deux équipements, notamment leurs périodes d'ouverture, ne relèvent pas de la commune de Capdenac-Gare.

Longtemps, les équipements aquatiques ont été pensés selon une logique saisonnière. Aujourd'hui, les effets du changement climatique nous invitent à porter un autre regard. Une piscine n'est plus seulement un équipement d'hiver ou d'été : elle est aussi un espace de fraîcheur, de prévention et de bien-être, dont l'ouverture devrait pouvoir s'adapter aux besoins réels de la population plutôt qu'au seul calendrier.

La municipalité poursuivra les échanges avec le Grand Figeac afin que l'ouverture estivale de la piscine La LocÔ soit intégrée aux réflexions à venir.

L'obligation légale de débroussaillage



La fréquence et l'intensité des feux de forêt augmentent sous l'effet du changement climatique. Personne n'est à l'abri : de nombreuses habitations sont aujourd'hui situées dans des zones exposées au risque d'incendie.

Dans 9 cas sur 10, les maisons détruites par un feu de forêt n'étaient pas correctement débroussaillées.

Le débroussaillage est l'une des mesures de prévention les plus efficaces contre les feux de forêt. En limitant la végétation combustible à proximité des habitations, il protège les personnes et les biens, facilite l'intervention des secours et participe à la préservation de la faune et de la flore.

Débroussailler permet de :

- ralentir la propagation du feu
- protéger les habitations
- faciliter l'intervention des pompiers
- limiter les départs de feu
- protéger la forêt et la biodiversité

Le débroussaillage est une responsabilité individuelle qui contribue directement à la sécurité de tous.



Merci à nos sapeurs-pompiers

La municipalité remercie chaleureusement les sapeurs-pompiers pour leur engagement et leur professionnalisme, particulièrement en cette période de fortes chaleurs.

Face au risque d'incendie, leur mobilisation est précieuse. Chacun peut aussi agir en respectant les obligations légales de débroussaillage et en adoptant les bons gestes de prévention.

HABITAT



France Rénov' : un accompagnement de proximité pour rénover votre logement

Vous envisagez de rénover votre logement, d'améliorer son confort, de réaliser des économies d'énergie ou de l'adapter à la perte d'autonomie ou de remettre un logement vacant sur le marché ?

Dans le cadre du **Pacte Territorial France Rénov'**, les habitants du Grand Figeac peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit, personnalisé et neutre grâce à l'Espace Conseil France Rénov'.

Ce service s'adresse aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs, aux locataires ainsi qu'aux copropriétés. Les conseillers vous informent sur les solutions techniques, les travaux envisageables, les aides financières mobilisables et les démarches à entreprendre pour concrétiser votre projet.

Que votre projet concerne une rénovation énergétique, l'adaptation de votre logement, la lutte contre l'habitat dégradé ou la remise sur le marché d'un logement vacant, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement tout au long de votre parcours.

Contact :

Espace Conseil France Rénov' – Habiter le Grand-Figeac
05 32 09 54 80

Et à Capdenac-Gare ?

Des permanences de l'Espace Conseil France Rénov' sont assurées à l'Espace France services, afin de permettre aux habitants de bénéficier d'un accompagnement de proximité pour leurs projets de rénovation.

- **Quand ?** Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois, de 14h à 17h
- **Où ?** Espace France services – 9 rue de la République à Capdenac-Gare

Sur rendez-vous uniquement : **05 32 09 54 80**.



Tribune de la majorité municipale

Construisons l'avenir, ensemble

Une commune est bien plus qu'un territoire. C'est un lieu de vie, de rencontres, de solidarité et de projets. C'est ce qui nous rassemble, malgré nos différences.

Depuis notre installation, une nouvelle dynamique est en marche. Chaque semaine est rythmée par des rencontres avec les habitants, les associations, les commerçants, les entreprises et l'ensemble des acteurs locaux. Ces échanges renforcent notre envie d'aller plus loin : Capdenac-Gare possède de nombreux atouts à valoriser.

Notre rôle est de faire grandir cette dynamique : soutenir les initiatives locales, préparer les projets de demain, prendre soin de notre cadre de vie et faire vivre un dialogue permanent avec les habitants. Nous savons que tout ne sera pas parfait. Nous ferons peut-être des erreurs, mais nous les assumerons avec humilité, persuadés que l'on progresse en apprenant. C'est aussi cela, notre manière d'agir : écouter, expliquer nos choix et avancer avec constance.

Les grands projets sont importants, mais les améliorations du quotidien comptent tout autant. Elles contribuent, chaque jour, à rendre notre commune plus agréable, plus accueillante et plus attractive.

Nous partageons tous le même attachement à Capdenac-Gare. Au-delà de nos différences, c'est l'intérêt de notre commune qui guide notre engagement.

Ensemble, continuons à faire grandir Capdenac-Gare et à lui donner le rayonnement qu'elle mérite.

Réinventons un Capdenac Pour Tous

Tribune de la minorité municipale

Capdenacoises, Capdenacois : vous avez droit à une élection régulière

La situation actuelle n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte d'une succession de choix, de manœuvres et d'adaptations qui ont conduit la justice à annuler les élections dans notre commune.

Les faits sont établis : M. Pourcel n'aurait jamais dû pouvoir se présenter à Capdenac-Gare. Son inéligibilité a été retenue. Ce n'est donc pas notre recours qui crée l'instabilité : c'est sa volonté de déposer sa candidature coûte que coûte, sans respecter les règles.

Depuis le début, nous parlons de faits : inscription électorale remise en cause, pièces demandées, radiation non contestée, puis arguments successifs. Après le domicile, le local professionnel, puis l'argument fiscal, et enfin un certificat jugé insuffisant. Cette succession dessine une méthode : adapter sa stratégie à chaque obstacle.

C'est passé devant la Préfecture qui a admis un document qui n'était pas celui exigé. Mais qui l'a fourni ? M. Pourcel. Sciemment ???

Une élection municipale n'est pas un jeu de piste administratif. On ne peut demander la confiance des habitants sans respecter la loi. M. Pourcel n'a jamais habité Capdenac-Gare sur les 50 dernières années et la réalité de son entreprise, créée à la hâte le 29 décembre 2025 pour éviter l'inéligibilité le 15 mars, n'a pas convaincu les juges.

Le tribunal a aussi retenu l'irrégularité d'une vidéo de fin de campagne, avec des accusations graves. Là aussi, il n'a pas souhaité respecter la loi.

Depuis, nous avons choisi une attitude constructive. Malgré un budget impréparé, malgré des pratiques démocratiques étonnantes — comme la volonté du maire de s'attribuer à lui seul une délégation de décision d'un million d'euros sans en référer au conseil municipal — nous agissons avec responsabilité. Nous y reviendrons.

Nous n'avons pas contesté les électeurs. Nous avons défendu leur vote en contestant un candidat qui se croit au-dessus des lois. Capdenac a droit à une élection propre, sincère, loyale, avec des candidats éligibles et des débats honnêtes.

Le goup Capdenac en Commun



**France
services**

France services

L'Espace France services sera ouvert uniquement sur rendez-vous du 10 au 14 août et du 24 au 28 août. Il sera fermé du 17 au 21 août 2026. Pendant la période estivale, certaines permanences de nos partenaires sont modifiées ou annulées, nous vous remercions de vous renseigner auprès de nos services au 05 65 80 49 31.

Permanences du Maire et des Adjoints sans rendez-vous

Vous souhaitez échanger sur les sujets qui vous concernent, partager vos idées, poser vos questions ou faire part de vos préoccupations concernant la vie de notre commune ?

Nous vous invitons à rencontrer le Maire et les Adjoints lors de leur permanence hebdomadaire, chaque jeudi de 16h45 à 19h, dans les locaux de la mairie.

Recensement citoyen

Dès l'âge de 16 ans (dans les trois mois qui suivent son anniversaire), chaque jeune Français(e) doit effectuer son recensement citoyen auprès de la mairie de son domicile.

Cette démarche est obligatoire. Elle permet notamment d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

Une attestation de recensement est remise à l'issue de la démarche. Elle est notamment indispensable pour s'inscrire au baccalauréat, au permis de conduire et à certains examens ou concours.

Renseignements et recensement : auprès de la mairie de Capdenac-Gare.



**Horaires de la déchèterie
de Capdenac-Gare :**
7h-13h
du lundi au samedi

Plan Canicule : le CCAS à vos côtés



Chaque année, durant la période estivale, le Plan national de gestion des vagues de chaleur mobilise les services de l'État et les collectivités afin de prévenir les conséquences des fortes chaleurs sur la santé des populations les plus vulnérables. Dans ce cadre, le CCAS de Capdenac-Gare tient un registre destiné aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux personnes isolées. En cas d'épisode de fortes chaleurs, ce registre permet d'assurer une veille sociale et sanitaire, de faciliter l'intervention des services compétents si nécessaire et d'organiser des appels réguliers afin de s'assurer de la santé, du bien-être et des besoins des personnes inscrites. Vous souhaitez vous inscrire ou signaler une personne susceptible d'avoir besoin d'une attention particulière ? Une fiche d'inscription est disponible en mairie ou au CCAS.

En cas d'urgence ou pour tout renseignement, contactez le CCAS au 05 65 80 22 32

Don du sang

Prochaine collecte de sang :
mercredi 7 octobre et mercredi 23 décembre
2026, de 14h à 18h30 à la salle Agora.



Agenda

- **Mardi 14 juillet** : Fête de la Rivière
- **Jeudi 30 juillet** : Marché gourmand de St Julien d'Empare
- **Lundi 27 juillet à 21h30** : Visite nocturne chantée et guidée de l'OTI
- **Du 31 juillet au 2 août** : Festival Les Nuits & les Jours de Querbes
- **Samedi 8 août** : Vide grenier au Parc de Capèle
- **Vendredi 28 août vers 21h** : Cinéma Plein Air gratuit avec la projection de « Paddington au Pérou » au parc de Capèle
- **Du 28 au 30 août** : Fête de St Julien d'Empare
- **Mercredis 26 août et 2 septembre** : Visite guidée de l'entreprise Raynal & Roquelaure
- **Du 4 au 6 septembre** : Fête de Capdenac-Gare
- **Samedi 12 septembre – de 10h à 17h30** : Forum des Associations au stade municipal Léo Lagrange
- **Les 19 et 20 septembre** : Journées européennes du patrimoine